

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogations mineures

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **mardi 21 mai 2019, à 20 heures**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Diminuer la marge de recul arrière de 8 mètres à 7,77 mètres, le tout selon les dispositions du *Règlement de zonage numéro 1100 et ses amendements*.
- ✓ **Adresse :** 14-667, boulevard Taché Ouest

2^e DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** Permettre une aire de chargement et déchargement en cour avant, le tout selon les dispositions du *Règlement de zonage numéro 1100 et ses amendements*.
- ✓ **Adresse :** 333, rue des Entrepreneurs

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce premier jour du mois de mai deux mille dix-neuf.

La greffière,

Karine Simard, avocate